

CAMARD AUDIT CONSEIL SARL

SARL à associé unique au capital de 1 000 Euros

Siège social : 501 Rue de l'Empire 60600 AGNETZ

R.C.S : BEAUVAIS 897 396 552 00019

le 3.10.2023
certifié conforme
le gérant
Christophe CAMARD

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 3 octobre, l'associé unique de la SARL « CAMARD AUDIT CONSEIL », prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société à la société de domiciliation SOFRADOM, sis 88 avenue des ternes 75017 PARIS.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision prise ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts.

Ancienne rédaction :

« Le siège social est fixé au 501, rue de l'Empire - 60600 Agnetz.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par les associés dans les conditions requises à l'article L. 223-29 du Code de Commerce »

Nouvelle rédaction :

« Le siège social est fixé chez SOFRADOM au 88, avenue des Ternes 75017 PARIS.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par les associés dans les conditions requises à l'article L. 223-29 du Code de Commerce»

TROISIEME DECISION

Le gérant confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie, certifié conforme, en vue d'effectuer toutes formalités légales requises.

Le gérant

